



Qualité de l'eau potable en 2024

Qualité de l'eau potable

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD), et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

Provenance

L'eau alimentant le réseau communal provient à 100% de SAGENORD SA.

Désinfection

L'eau est traitée par chloration.

Contrôles sanitaires(analyses)

Le suivi de la qualité de l'eau de boisson comporte 2 prélèvements par année effectués par l'entreprise CONNECT SA, 4 programmes partiels, un programme complet, une analyse chlorothalonil, un programme de contrôle de la désinfection (THM), une analyse des pesticides et une analyse de microbiologie. SAGENORD SA effectue aussi des prélèvements sur l'intégralité de ces ressources. L'office de la consommation (OFCO) a également effectué une analyse.

Résultats des analyses et qualité de l'eau

Aucun dépassement des valeurs n'a été observé concernant les analyses microbiologiques.

Paramètres physiques et chimiques - ressortant de l'analyse complète dans le réseau de distribution.

Dureté totale : eau moyennement dure – 23.1

<i>Paramètre</i>	<i>Résultats</i>	<i>Norme</i>
Température moyenne	13.6°C	
Calcium	73	
Magnésium	11.8	
Sodium	6.9	Max. 200.0 mg/L
Potassium	1.3	M : max 5.0 mg/L
Ph	7.6	VE : 6.8 – 8.2
Chlorures	11.2	VM : max 250 mg/L
Nitrate	4.5	Max. 40.0 mg/l
Sulfate	28	VM : max 50 mg/L
Hydrogénocarbonates	246	<i>Pas de norme</i>



Commune de Suscévaz

En conclusion

A l'exception des germes aérobies mésophiles qui ont été décelés, mais loin des normes admises, l'eau fournie correspond aux normes d'eau de boisson. Selon l'OSAV, l'eau distribuée reste consommable.

Information utile

En cas de questions supplémentaires, **Monsieur Christophe Décoppet**, municipal se tient à votre disposition : tél. **079 280 80 14**

La commune de Suscévaz, janvier 2025